INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 11 janvier 2022**

* Les bourses européennes ont repris des couleurs mardi, sans toutefois récupérer leurs pertes de la veille. Le CAC 40 a ainsi terminé sur une hausse de 0,95% à 7 183,38 points, pendant que l'Euro Stoxx 50 s'adjugeait 0,97% à 4 280,46 points. A Wall Street, les indices sont repassés dans le vert après une début de séance en baisse: en fin de journée, le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq progressent respectivement de 0,2%, 0,56% et 1,28%.
* La journée avait débuté sur les chapeaux de roues en Europe, dans le sillage du retournement historique de l'indice technologique américain hier. Les investisseurs en ont aussi profité pour effectuer des rachats à bon compte après trois séances consécutives de repli. Mais l'ouverture des marchés à New-York a eu pour effet de tempérer leurs ardeurs, au moment où Jerome Powell s'apprêtait à passer devant la commission bancaire du Sénat, pour confirmer son renouvellement à la tête de la Fed.
* Dans son intervention préliminaire, rendue publique lundi soir, le président de la Réserve Fédérale a assuré que la banque centrale prendrait des mesures pour s'assurer que l'inflation plus élevée observée au cours des derniers mois ne s'enracinera pas profondément dans l'économie.
* La présidente de la Fed de Kansas City, Esther George, et la présidente de la Fed de Cleveland, Loretta Mester, ont toutes deux fait des déclarations allant dans le sens des propos de Jerome Powell. La première s'est en effet déclarée en faveur de la réduction du bilan de la Réserve Fédérale, composé notamment de 8 500 milliards de dollars d'obligations, pour aider à juguler l'inflation et décourager les prises de risques; alors que la seconde a annoncé qu'elle soutiendrait une augmentation des taux en mars si le contexte économique restait inchangé. Loretta Mester a par ailleurs déclaré qu'elle voyait trois hausses de taux de la part de la Fed cette année.
* En fin d’après-midi, le réal brésilien progresse de 0,97% à 0,1783 dollar. Selon des données officielles dévoilées ce mardi, l’inflation a atteint 10,06% au Brésil en 2021. Un tel niveau n’a pas été vu depuis 2015. Surtout, il est bien supérieur à la cible de la Banque centrale du Brésil (BCB), et devrait donc encourager l’institution à poursuivre la normalisation de sa politique monétaire.
* La plateforme électronique du London Metal Exchange (LME), la plus grande bourse de métaux au monde, a été contrainte de cesser ses activités pendant plus de cinq heures, dans la nuit de lundi à mardi. Cette interruption a été provoquée par une panne de courant dans un data center. Les opérations ont pu reprendre vers 6h15 du matin, heure de Londres, grâce à ses systèmes de secours, les investisseurs pouvant toutefois passer des ordres via téléphone pendant la panne. Le LME avait également connu deux pannes majeures en l'espace de six mois en 2016 et 2017.
* Les profils de crédit des entreprises en Europe occidentale s'amélioreront encore en 2022 en raison de la poursuite d'une croissance économique supérieure à la tendance, de l'assouplissement des mesures Covid-19 et de la normalisation de la situation sur les chaînes d'approvisionnement, indique Fitch Ratings dans un nouveau rapport.

" Omicron et d'autres nouvelles variantes restent des inconnues, mais les vaccinations, l'amélioration des traitements et les capacités des économies à s'adapter aux restrictions de Covid-19 devraient être des facteurs d'atténuation forts ", poursuit l'agence de notation.

**SOCIETES**

* Du côté des valeurs, Capgemini (+3,21%), Saint-Gobain (+3,44%) et Alstom (+3,02%) ont dominé le CAC 40, ce dernier ayant bénéficié d'un important contrat en Norvège. Pernod Ricard (-1,22%), Safran (-1,56%) et Renault (-1,26%) ont fermé la marche de l'indice phare parisien.
* TechnipFMC cède 2,55% à 5,8 euros après l'annonce de son départ de la Bourse de Paris. Le groupe parapétrolier américain ne sera plus coté qu’aux Etats-Unis. Les investisseurs se délestent de leurs titres avant la mise en œuvre d'un plan de départ à la finalité incertaine. Les actionnaires peuvent apporter leurs titres à une offre de cession volontaire chapeautée par Société Générale. Cependant prévient le texan "aucune garantie ne peut être donnée par la société ou par Société Générale quant au prix auquel les actions TFMC Euronext apportées à l'offre de cession volontaire seront vendues".

Concrètement, les actions TFMC Euronext livrées à Société Générale seront cédées sur le NYSE à partir du 8 février 2022 au cours de bourse en vigueur sur ce marché lors de la vente.

* Le contrat est rempli pour Airbus (+0,17% à 118,12 euros) qui a dépassé son objectif de livraisons d’avions commerciaux en 2021. Le groupe a en effet livré 611 avions l’an dernier, contre un objectif de 600. Cela représente une hausse de 8 % par rapport à 2020. Une performance qui témoigne de la résistance du groupe et de sa capacité à naviguer entre les restrictions accompagnant la pandémie de Covid-19 et les difficultés observées sur les chaînes d'approvisionnement.

Il a toutefois fallu se battre jusqu'au bout pour y arriver. Deutsche Bank souligne que le groupe a livré 28 appareils au cours des cinq derniers jours de l'année.

En Bourse, les investisseurs ne manifestent pas un enthousiasme débordant. Cela s'explique par deux raisons. Premièrement, les rumeurs de presse se sont multipliées dernièrement quant à l'atteinte de l'objectif annuel. Deuxièmement, le consensus anticipait un tantinet plus de livraisons (entre 615 et 620).

* Décidément, l’air vivifiant de la Scandinavie réussit bien à Alstom. Après avoir remporté l’an dernier un méga-contrat au Danemark, le géant du ferroviaire vient de renouveler cette prouesse en Norvège. Le groupe vient de signer un contrat-cadre avec Norske Tog (NT), la compagnie ferroviaire publique norvégienne, pour fournir un total de 200 trains régionaux Coradia Nordic. « Évalué à plus de 1,8 milliard d’euros, ce contrat constitue le plus important contrat ferroviaire de l’histoire norvégienne », s’est réjoui Alstom. En Bourse, cela se traduit par un gain de 2,42% à 33,87 euros.

Le montant de la première commande ferme de 30 trains s'élève à 380 millions d'euros.

La livraison des nouveaux trains régionaux " Class 77 " de Norske Tog interviendra au début 2025. Une fois en circulation, cette nouvelle flotte assurera un service rapide de trains de banlieue pour relier Ski et Stabekk à la métropole d'Oslo.

Chaque rame sera composée de six voitures à un seul niveau pour une capacité d'accueil totale de 778 voyageurs, qui sera supérieure de 40 % à celle des trains précédemment en service.

Alstom assemblera les trains de Norske Tog sur son site de Salzgitter, en Allemagne. Le bureau de projet sera, quant à lui, situé en Norvège et prendra en charge la gestion du projet et du contrat, la mise en service du produit, les essais, la documentation, la formation et la garantie.

Plusieurs sites français d'Alstom ont été impliqués dans le projet, notamment Tarbes pour les équipements électriques haute tension, Ornans pour les moteurs, Villeurbanne pour la signalisation et Petit-Quevilly pour les transformateurs.

* Gecina a signé plusieurs baux en fin d’année, portant ses commercialisations de bureaux sur l’ensemble de l’année à 180 000 mètres carrés. En Bourse, l’action de la société d’investissement immobilier grappille 0,12% à 122,40 euros. Elle a signé le 30 décembre 2021 avec Keolis, spécialiste de la mobilité partagée, un bail de 9 ans portant sur 6 000 mètres carrés environ de l’immeuble « Sunside » situé à la Défense. Keolis y installera son siège social.

Le groupe immobilier a également finalisé en décembre dernier la commercialisation de l'intégralité des 9 700 mètres carrés de l'immeuble Adamas, avec la location à Onclusive, partenaire mondial pour les relations publics et la communication, de 2 780 mètres carrés dans le cadre d'un bail d'une durée de 9 ans et d'environ 850 mètres carrés à une société de services numériques, complétant les baux déjà signés avec GazelEnergie et ISS.

* Pfizer travaille sur un vaccin hybride qui couvrira les variantes du coronavirus, y compris l'Omicron, et prévoit de demander une autorisation réglementaire d'ici mars si nécessaire, a déclaré Albert Bourla, directeur général du géant pharmaceutique.

"L'Omicron est une cible très - beaucoup plus difficile. Les deux doses ne sont donc pas suffisantes pour l'Omicron. La troisième dose du vaccin actuel offre une assez bonne protection contre les décès et une protection décente contre les hospitalisations. Donc la plupart des personnes qui se retrouvent à l'hôpital ne sont pas vaccinées avec l'Omicron. Ce ne sont pas des personnes qui ont été vaccinées", a déclaré le PDG de Pfizer.

**ANALYSES**

* C'est une évolution discrète, mais aux implications majeures. Surtout à la sortie d'une crise durant laquelle les entreprises se sont fortement endettées. Depuis ce lundi, la Banque de France applique une nouvelle échelle de cotation aux entreprises dont elle analyse la santé financière afin d'offrir une appréciation plus précise, assure l'institution.

« Les équipes de la Banque de France vont disposer d'un nouvel outil permettant une étude plus granulaire des entreprises françaises, explique Alain Gerbier, directeur des entreprises au sein de l'institution. Cette évolution répond également à une nécessité d'harmonisation des pratiques au sein de la zone euro. »

Le sujet est déterminant : la cotation de la Banque de France est une estimation de la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 1 an à 3 ans. Elle prend la forme d'une note de crédit, à la manière de celles que délivrent les agences de notation (Moody's, Fitch…) , qui sert ensuite de base lorsqu'une entreprise sollicite une banque pour obtenir un prêt. Plus la note est mauvaise, plus les banques seront réticentes à prêter à des conditions avantageuses.

Concrètement, l'échelle de la Banque de France passe de 13 à 22 rangs de notation, dont 10 ouvrant droit au refinancement de la Banque centrale européenne (BCE), contre 5 auparavant. Ce point est crucial car le prêt d'une entreprise éligible peut bénéficier de meilleures conditions, sa dette pouvant alors être utilisée par sa banque comme collatéral auprès de la BCE.

Par ailleurs, l'analyse prendra en compte de nouveaux éléments. Les comportements de paiement seront ainsi étudiés plus finement. Par exemple, une trésorerie disponible artificiellement gonflée par un paiement tardif ne sera pas prise en compte dans le calcul des fonds propres de l'entreprise. Par ailleurs, les exigences ne seront plus les mêmes pour une société en phase de démarrage.

Cette évolution doit toucher d'ici un an la totalité des 300.000 entreprises cotées par l'institution, c'est-à-dire celles qui réalisent plus de 750.000 euros de chiffre d'affaires par an. « Globalement, nous pensons que l'effet sera positif pour la majorité des entreprises, assure Pierre-Yves Gauthier, chef du service des offres de service à l'économie. Une meilleure granularité permet d'éviter les effets de seuil de la notation précédente. »

Cet aspect pourrait être crucial pour aider les entreprises à rebondir après la crise. Le but assumé de la Banque de France, dont 1.000 analystes sont affectés à ce travail de cotation : ne pas amplifier le cycle économique par des dégradations de note, sans pour autant casser complètement le thermomètre.

Par ailleurs, la nouvelle échelle de notation de la Banque de France vise à prendre en compte les dernières évolutions concernant la notion de créances douteuses. « La notion de défaut a beaucoup évolué ces dernières années, reprend Pierre-Yves Gauthier. Auparavant, la défaillance était liée à l'échec de paiement. C'est plus subtil aujourd'hui. Cette nouvelle réalité sera maintenant prise en compte. »

**L’AGENDA DU 12 janvier 2022**

**11h00 en zone euro**

Production industrielle en novembre

**14h30 aux Etats-Unis**

Inflation en décembre

**16h30 aux Etats-Unis**

Evolution hebdomadaire des stocks pétroliers